

# CPG IntelliMarché bancaire canadien RBC®



**Vous êtes assuré de voir croître votre placement : Obtenez un rendement minimum garanti et profitez d'un potentiel de rendement supérieur, en fonction du rendement du marché boursier.**

Le CPG IntelliMarché bancaire canadien RBC vous fait gagner sur deux tableaux : il allie la sécurité d'un CPG et de son rendement minimum garanti et le rendement potentiellement plus élevé de l'indice des actions des services bancaires canadiens. C'est la solution idéale si vous recherchez le potentiel de croissance des actions tout en voulant protéger votre capital.

## Ce CPG vous convient-il ?

Ce CPG peut vous convenir si :

- Vous voulez un rendement minimum garanti tout en profitant d'un taux de rendement potentiellement plus élevé
- Vous voulez avoir l'esprit tranquille en sachant que vous récupérez la totalité de votre capital et au moins le minimum garanti
- Vous voulez une seule solution alliant la simplicité de la protection et la croissance du capital
- Vous n'avez pas à tirer un revenu régulier de ce placement

## Calcul du rendement

Contrairement aux CPG traditionnels garantissant un taux de rendement déterminé, le CPG *IntelliMarché* bancaire canadien RBC offre un rendement qui varie en fonction de la hausse de l'indice des services bancaires canadiens au cours de la durée de deux, trois ou cinq ans du CPG. L'indice des banques S&P<sup>†</sup>/TSX<sup>‡</sup> est utilisé pour calculer le rendement du CPG *IntelliMarché* bancaire canadien RBC.<sup>†</sup>

Votre capital est toujours garanti à 100 % de même que le rendement minimum. Toutefois, le rendement additionnel est calculé à l'échéance du CPG, en fonction de trois facteurs :

- **Rendements minimum et maximum** : Avec le CPG *IntelliMarché* bancaire canadien RBC, vous êtes toujours assuré d'obtenir au moins le rendement minimum. Ainsi, vous obtenez le rendement minimum garanti même si le marché affiche un piètre rendement. Si le marché offre un bon rendement et que l'indice des services bancaires canadiens connaît une hausse, votre taux de rendement sera plus élevé, jusqu'à concurrence du taux maximum établi au moment de l'achat.
- **Indice à l'échéance (IE)** : Valeur de clôture de l'indice des banques S&P/TSX le jour ouvrable précédant l'échéance.
- **Indice de référence quotidien (IRQ)** : Valeur de clôture de l'indice le jour ouvrable suivant celui de l'émission du CPG.

La formule qui sert à calculer votre rendement variable correspond au pourcentage de variation de l'indice des banques S&P/TSX.

## Formule :

$$\text{Rendement variable} = \frac{(\text{IE} - \text{IRQ})}{\text{IBL}}$$

Pour calculer le montant qui vous sera versé au titre du rendement variable, multipliez le capital par le rendement variable.

- Si le rendement variable est inférieur au rendement minimum, rectifiez-le à la hausse jusqu'à concurrence du rendement minimum établi au moment de l'achat.
- Si le rendement variable est supérieur au rendement minimum, rectifiez-le à la baisse jusqu'à concurrence du rendement maximum établi au moment de l'achat.

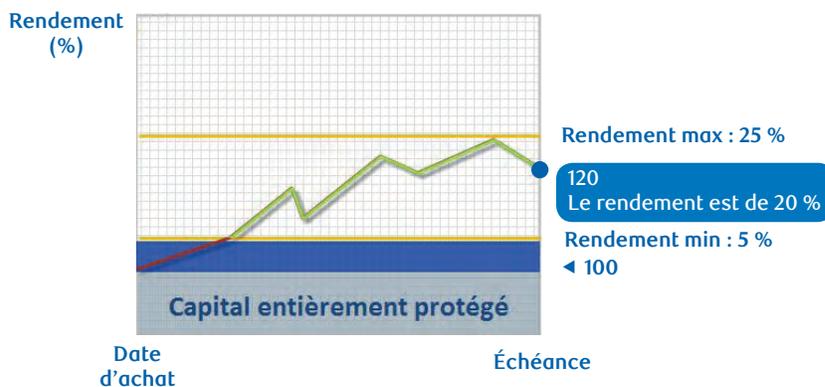
## Scénarios de rendement

Pour mieux comprendre comment cela fonctionne, voyons quelques scénarios. Par exemple, supposons que vous achetez un CPG *IntelliMarché* bancaire canadien RBC à cinq ans dont le rendement minimum est fixé à 5 % au moment de l'achat et le rendement maximum à 25 %.

Selon la croissance de l'indice sous-jacent sur 5 ans, il y a trois scénarios possibles : le marché a progressé, le marché a reculé ou il a fait un grand bond.

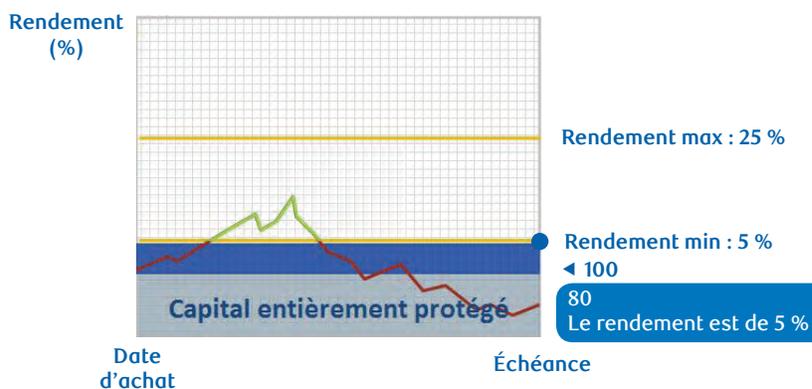
### Le marché a progressé

Si l'indice sous-jacent est passé de 100 à 120 au terme des 5 ans du CPG, l'indice a donc progressé de 20 %. Dans ce scénario, la hausse de l'indice est supérieure au minimum et inférieure au maximum. **Vous obtiendriez alors la totalité de votre capital de même qu'un rendement de 20 % sur votre placement.**



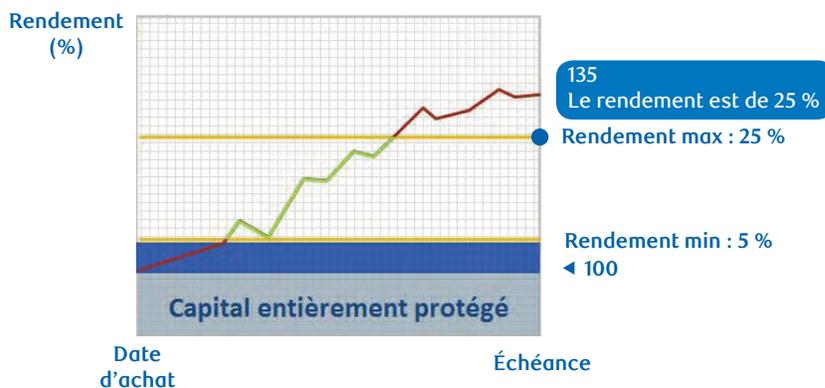
### Le marché a reculé

Si l'indice sous-jacent est passé de 100 à 80 au terme des 5 ans du CPG, dans ce scénario, **vous obtiendriez la totalité de votre capital de même que le rendement minimum garanti de 5 % établi au moment de l'achat.**



### Le marché a fait un grand bond

Si l'indice sous-jacent est passé de 100 à 135 au terme des 5 ans du CPG, l'indice a donc progressé de 35 %. Dans ce scénario, comme la hausse est supérieure au maximum, **vous obtiendriez la totalité de votre capital de même que le rendement maximum de 25 % établi au moment de l'achat.**



### Avant d'investir...

Comme pour tout placement, il importe de prendre une décision éclairée. Vous devez tenir compte des caractéristiques suivantes du CPG *IntelliMarché* bancaire canadien RBC :

- Le rendement passé de l'indice des banques S&P/TSX n'est pas garant des rendements à venir.
- Un placement dans ce type de CPG n'équivaut pas à un placement directement dans des actions de l'indice des banques S&P/TSX. Par exemple, vous n'aurez droit à aucun dividende ni à aucune distribution. Le rendement de votre CPG ne sera pas identique à celui de cet indice.
- Nous déterminons le rendement variable, selon notre jugement et à notre discrétion. Nos calculs et nos décisions sont sans appel. Il se peut que des conflits surviennent entre les intérêts des déposants et ceux de RBC.
- Vous pouvez annuler tout dépôt effectué par téléphone dans un CPG *IntelliMarché* bancaire canadien RBC en nous en avisant dans les deux jours suivant la réception de l'avis de confirmation.
- Pour chaque année où vous détenez le CPG *IntelliMarché* bancaire canadien RBC, vous recevrez un feuillet T5 (Relevé 3 au Québec) en fonction du rendement minimum au moment de l'achat. Pour la dernière année civile qui inclut la date d'échéance du CPG *IntelliMarché* bancaire canadien RBC, vous recevrez un feuillet d'impôt faisant état du montant versé au titre du rendement pour la durée du CPG, moins le revenu d'intérêts déclarés les années précédentes.

### Faits saillants :

Terme	2, 3 et 5 ans (non remboursable et non transférable)
Dépôt minimal	1 000 \$
Placement sous-jacent	L'indice des banques S&P/TSX est un sous-indice représentant les grandes banques comprises dans l'indice composé S&P/TSX. Ses composantes individuelles sont les suivantes : Banque de Montréal, Banque Scotia, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque canadienne de l'Ouest, Genworth MI Canada Inc., Home Capital Group Companies Inc., Banque Laurentienne du Canada, Banque Nationale du Canada, Banque Royale du Canada, Banque Toronto-Dominion.
Versement du rendement variable <sup>†</sup>	Le rendement variable sera calculé à l'aide de la formule figurant à la première page et sera rectifié en fonction du rendement minimum ou maximum, selon le cas, et sera versé à l'échéance.
Admissibilité aux régimes	Offert aux titulaires d'un REER, d'un CELI, d'une REEE, d'un REEI, d'un FERR et d'un compte non enregistré.
Droit à la protection de la SADC	Oui

### Renseignez-vous

Nous vous enverrons des confirmations, des relevés périodiques et des avis d'échéance qui faciliteront le suivi de vos placements. Une fois que vous aurez acheté votre CPG, vous pourrez obtenir sa valeur courante estimative en utilisant la Calculatrice du rendement des CPG *IntelliMarché* RBCMC en ligne à l'adresse [rbc.com/intellimarche-calculatrice](http://rbc.com/intellimarche-calculatrice).

**Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour investir dans un CPG *IntelliMarché* bancaire canadien RBC, rendez-vous à la succursale RBC la plus proche, composez le 1 800 463-3863 ou allez à l'adresse [www.rbcbanqueroyle.com/produits/cpg](http://www.rbcbanqueroyle.com/produits/cpg).**



Le CPG *IntelliMarché* bancaire canadien RBC est offert par Banque Royale du Canada, la Société Trust Royal du Canada et la Compagnie Trust Royal.

‡ Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif.

† Le CPG *IntelliMarché* bancaire canadien RBC n'est l'objet d'aucune commandite, vente ou promotion de la part de Standard & Poor's ou de la Bourse de Toronto, et aucune de ces entités ne fait de déclaration au sujet de la pertinence d'un placement dans le CPG *IntelliMarché* bancaire canadien RBC.

© / <sup>MC</sup> Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de Banque Royale du Canada. © 2020 Banque Royale du Canada.